

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 30 avril 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le leader du gouvernement,

Le 14 mars 2024, la députée de Bourassa-Sauvé, Mme Madwa-Nika Cadet, déposait une pétition à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec de participer au programme humanitaire familial mis en place par le gouvernement fédéral pour les Colombiens, les Haïtiens et les Vénézuéliens.

Je tiens à souligner que le Québec contribue déjà à l'effort humanitaire, en accueillant une grande part des demandeurs d'asile arrivant au Canada, et ce depuis plusieurs années. Le premier ministre du Canada a lui-même reconnu, pas plus tard que le 15 mars dernier, que le Québec fait bien plus que sa part dans l'accueil des demandeurs d'asile.

Haïti, la Colombie et le Venezuela étaient, en importance, les 3 premiers pays de provenance de demandeurs d'asile avant la fermeture du chemin Roxham. La proportion de l'accueil de ces ressortissants au Québec dépasse largement les 15 000 personnes que le fédéral prévoit accueillir avec son programme spécial : entre 2021 et décembre 2023, le Québec a accueilli pas moins de 32 755 demandeurs d'asile en provenance de ces 3 pays (18 095 Haïtiens, 10 445 Colombiens, et 4 205 Vénézuéliens).

C'est donc deux fois plus que le programme fédéral annoncé en novembre 2023, qui prévoit l'accueil de 15 000 personnes à répartir dans l'ensemble du Canada. Pour l'année 2023 seulement, ce sont 11 070 demandeurs d'asile en provenance de ces pays que le Québec a accueillis.

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

2

Depuis l'entrée en vigueur de l'entente sur les tiers pays sûrs, Haïti demeure l'un des principaux pays de provenance des demandeurs d'asile qui arrivent au Québec.

Le Québec a donc déjà largement fait sa part d'accueil de ces ressortissants, il est tout à fait légitime de demander aux autres provinces de faire leur part en accueillant la totalité des personnes annoncées dans le programme humanitaire du fédéral.

Le Québec continue à participer à l'effort humanitaire en accueillant une part importante des demandeurs d'asile qui arrivent désormais via les aéroports et les autres programmes humanitaires déjà en place.

Veillez accueillir, Monsieur le Leader du gouvernement, mes salutations distinguées,



Christine Fréchette